

Caen, le 11 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cas de COVID-19 au sein de l'école Hélène Moulin de la commune de Cambes en Plaine

Les services de l'État ont été informés ce jour que 5 élèves, scolarisés dans quatre classes différentes, de **l'école Hélène Moulin de la commune de Cambes en Plaine** et une enseignante, ont été testés positifs à la COVID-19.

En raison du nombre de cas révélés et considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la transmission du virus, après concertation avec la maire de Cambes en Plaine, **il a été décidé, par arrêté préfectoral, de suspendre l'accueil des élèves** dans l'école du **12 au 19 février 2021 inclus**.

Les modalités de continuité pédagogique seront communiquées aux élèves et à leur famille par la direction de l'école.

Il est rappelé que le respect des gestes barrières et de règles de vie sociale constitue le meilleur moyen de se protéger et de participer à la lutte contre la propagation du coronavirus.